



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Réaction du RNCREQ à l'annonce du budget fédéral 2017
Des intentions à concrétiser

Gatineau, le 23 mars 2017 – Le ministre des finances, l'honorable Bill Morneau, annonçait hier un investissements de 20 milliards de dollars dans le développement du transport en commun et de 9 milliards de dollars dans la lutte contre les changements climatiques, d'ici 2028. Pour Marc Bureau, membre du conseil exécutif du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et président du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), on ne peut que se féliciter d'une telle décision. Cependant, il est décevant de constater l'absence de confirmation explicite pour le financement de projets structurants pour le Québec, notamment le Réseau électrique métropolitain et le prolongement de la ligne de métro bleue à Montréal, le service rapide par autobus pour Québec et Lévis, et le système Rapibus vers l'est à Gatineau.

Bien qu'aucun montant ne soit pour le moment confirmé, M. Bureau précise : « Il faut profiter de l'occasion pour travailler avec les députés fédéraux et les maires des villes pour débloquer des projets innovants pour le Québec. Nous devons aller chercher notre part. »

Le RNCREQ accueille positivement la volonté du Canada de créer 15 000 nouveaux emplois dans le secteur de l'environnement, et notamment de doubler les emplois dans le domaine des technologies vertes.

Par ailleurs, en début de semaine, l'Agence internationale de l'énergie appelait les États à rapidement mettre fin aux subventions aux énergies fossiles. Il est d'autant plus décevant de constater que l'octroi de crédits d'impôts avantageux pour les industries continuera au Canada. Autre ombre au tableau, l'appui aux projets d'oléoducs : pour de nombreux organismes environnementaux et citoyens, il va de soi que le gouvernement doit agir avec cohérence afin de s'assurer d'atteindre les objectifs de réductions des GES qu'il s'est fixés.

- 30 -

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques
514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27

cedric.chaperon@rncreq.org